



Taux actuels de retard de croissance: 2.8% d'émaciation: 33.2% Proportion souffrant d'insuffisance pondérale: 10.3%

Source: Gouvernement lesothan (DHS, 2014)

Bons résultats

- Lesotho : ce pays a mis au point une stratégie/ politique nationale en matière de nutrition.
- Lesotho : ce pays a mis en place un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie/politique nationale en matière de nutrition.
- Lesotho : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2014.
- Lesotho : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Lesotho : 95.2% des femmes de 15 à 49 ans ont rêté vues, au moins une fois pendant leur grossesse, par un agent de santé qualifié en 2014.

Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (1.75% des dépenses publiques en 2014) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Lesotho : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (13.1% des dépenses publiques en 2014) se rapprochent des engagements du gouvernement énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'Union africaine (15% des dépenses publiques), sans toutefois leur correspondre tout à fait.
- Lesotho : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Lesotho : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Lesotho : bien que ce pays ait élaboré une stratégie/politique nationale en matière de nutrition et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques, on note toujours l'absence d'objectifs de nutrition clairs assortis de délais.
- Lesotho : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Lesotho : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 67 % des enfants en 2014.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (30.3% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Lesotho : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Lesotho : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.

**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)****Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹	1.75%	2014	39e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ¹	13.1%	2014	9e

Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) ²	Moyen	2014	16e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ²	Moyen	2013	21er ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	45.1%	2009	35e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale ²	Médiocre	2016	20e ex aequo

Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ²	Moyen	2011	8e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques ³	Dans la loi, pas dans la pratique	2011	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Non	2014	28e ex aequo

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (Abuja) et l'agriculture (Maputo) ● >=75% <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

³ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2015	29e ex aequo

Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	67%	2014	28e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	81.8%	2015	17e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	30.3%	2015	23e
Visites médicales pour les femmes enceintes	95.2%	2014	15e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹	Modérée	2013-2017	20e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2015	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Non	2012	32e ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo

Lois

Consécration du CICS [^] dans le droit interne ²	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

[^] Code international de commercialisation des substituts du lait maternel